

**DEPARTEMENT DE L'AIN – COMMUNE DE NANTUA****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du mercredi 09 septembre 2026**

Légalement convoqué le 03 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance d'installation le mercredi 9 septembre 2026, à 19h, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Séverine DEBUS, Maire.

Présents : Mmes et MM. Jean-Claude RUGGERI, Quentin MOLLARD, Bénédicte DAMOURA, Fouad SALAH, Charlotte COGNAT, Thierry PLANÇON, Daphné CORDIER, Muhammed YLMAZ, Bertrand BONNAMOUR, Françoise BAILLY, Franck RODRIGUES, Catherine LANÇON, Salih BERTAN, Damien LAMBERT, Jean-Pascal THOMASSET, Renaud DONZEL, Bernard TAVERNIER, Isabelle LAGNIER, Annick SERRE* arrivée à 19h30

Absents excusés : Maëlys AGUAYO pouvoir à Séverine DEBUS,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21 jusqu'à délibération N°DL2026-73, 22 ensuite

Nombres de pouvoirs : 1

Nombre de membres votants : 23

**DL2026-73 : Règlement intérieur du Conseil Municipal
Rapporteur Mme le Maire**

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le conseil municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Aussi, ce règlement ne doit-il porter que sur des mesures concernant le fonctionnement du conseil municipal ou qui ont pour objet de préciser les modalités et les détails de ce fonctionnement.

La loi du 6 février 1992 impose néanmoins au conseil municipal l'obligation de fixer dans son règlement intérieur les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire, les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés prévus à l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les règles de présentation, d'examen et la fréquence des questions orales.



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 24/09/2026

ID : 001-210102695-20260909-732026-DE



DEPARTEMENT DE L'AIN – COMMUNE DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du mercredi 09 septembre 2026

**Cela étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE,
a :**

- **Adopté le règlement intérieur du Conseil Municipal tel que joint en annexe
à la présente délibération.**

Le Secrétaire de Séance,
Damien LAMBERT



Le Maire,
Séverine DEBUS

*Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Nantua le.....
Publication ou affichage le
Séverine DEBUS, Maire de Nantua*